



**DOUANE**

# DOUANIÈRES, DOUANIERS LE 5 DÉCEMBRE,

**LA CFDT EST DANS LA RUE POUR DIRE NON !**

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE A ANNONCÉ VOULOIR FAIRE DES ÉCONOMIES EN PASSANT DE UN À TROIS LE NOMBRE DE JOURS DE CARENCE EN CAS D'ARRÊT MALADIE ET EN RÉDUISANT DE 10 % L'INDEMNISATION DE CES ARRÊTS MALADIE À COMPTER DU QUATRIÈME JOUR.



**NON AUX TROIS JOURS DE CARENCE  
NON A LA BAISSSE DE L'INDEMNISATION  
DES ARRETS POUR CAUSE DE MALADIE**

MANIFESTATION FONCTION  
PUBLIQUE,  
5 DÉCEMBRE 2024



## **NON AUX 3 JOURS DE CARENCE**

Aucune indemnité journalière ne vous serait versée pendant les trois premiers jours de votre arrêt de travail, ce qui représente les pertes de salaires moyennes de 200 à 400 euros.

## **NON À LA BAISSSE DE L'INDEMNISATION DES ARRÊTS POUR CAUSE DE MALADIE**

Dans le secteur privé, des dispositions spécifiques permettent à 70 % des salariés de combler ces pertes de salaire. Ce n'est pas le cas dans la fonction publique.

## **NON À LA SUPPRESSION DE LA GARANTIE INDIVIDUELLE DU POUVOIR D'ACHAT (GIPA)**

L'indemnité de Gipa compense votre perte de pouvoir d'achat si votre rémunération a peu augmenté au cours des quatre dernières années. Non au non-versement de la Gipa ! Oui à la compensation des pertes de pouvoir d'achat !

Signez la pétition  
«Nous ne sommes pas  
les boucs émissaires  
de la dette !»



**AVEC LA CFDT DITES  
OUI A LA REVALORISATION DU POINT D'INDICE  
OUI A UNE EVOLUTION DE CARRIERE AU DELA DE 25 ANS  
OUI AUX AUGMENTATIONS GENERALES REGULIERES  
OUI A LA RECONNAISSANCE DE NOS COMPETENCES  
OUI A UNE POLITIQUE DE PREVENTION DES PROBLEMES  
DE SANTE LIES AU TRAVAIL**



[FINANCES.CFDT.FR](https://finances.cfdt.fr)